

COMITÉ FRANÇAIS DES ÉTUDES BYZANTINES

**Compte rendu de l'Assemblée générale
du 8 février 2025**

Présents : Frédéric Alpi, Marie-France Auzépy, Marie-Hélène Blanchet, Francesca Barone, René-Claude Bondoux, Michel Cacouros, Benoît Cantet-Guéguen, Béatrice Caseau, Anne-Marie Cheny, Jean-Claude Cheynet, Alexis Chryssostalis, Muriel Debié, Olivier Delouis, Vincent Déroche, Nicolas Drocourt, Bastien Dumont, Jannic Durand, Maximilien Durand, Dorota Giovannoni, Jean-Pierre Grémois, Delphine Lauritzen, Audren Le Coz, Catherine Jolivet-Lévy, Sophie Métivier, Thibaut Miguet, Cécile Morrisson, Brigitte Mondrain, Andreas Nicolaïdès, Ghislaine Noyé-Bougard, Brendan Osswald, François Pacha-Miran, Arietta Papaconstantinou, Annick Peters-Custot, Dominique Pieri, Brigitte Pitarakis, Vincent Puech, Héléna Rochard, Filippo Ronconi, Guillaume Saint-Guillain, Florence Sampsonis, Jean Schneider, Georges Sidéris, Michel Stavrou, Nicolas Varaine, Marc Verdure, Elisabeth Yota, Constantin Zuckerman.

Représentés à jour de leur cotisation : Marie Cronier, Alice Croq, Jean-Luc Fournet, Christian Förstel, Anna Lampadaridi, Eric Limousin, Geoffrey Meyer-Fernandez, Dominic Moreau, Catherine Otten, Stéphanos Petalas, Ioanna Rapti, Jean-Michel Spieser, Giovanni Stranieri, Mareva U, Catherine Vanderheyde, Raphaëlle Ziade, Liliana Yordanova.

Invité : Fabien Tessier, webmestre

Rejoignent l'assemblée après leur élection : Jacques Beuseroy, Maria Chronopoulou, Sandrine Lerou, Matthias Metzger, Maria Mossakowska-Gaubert, Ekaterina Nechaeva, Thomas Picciola.

La séance est ouverte à 10h15 dans la salle Vasari de l'Institut national d'Histoire de l'art (INHA), Galerie Colbert, rue Vivienne à Paris.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 février 2024

L'Assemblée est immédiatement sollicitée pour approuver le procès-verbal de notre réunion du 3 février 2024 qui a été joint à la convocation. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Rapport moral de la Présidente

La Présidente commence par remercier les membres du Bureau qui travaillent collectivement à tous les aspects de la vie quotidienne de notre communauté : les annonces, le site internet du CFEB, mais aussi le recrutement de nouveaux membres. Cette année encore, après les 11 nouveaux membres de 2024, seront présentées 10 candidatures. S'ajoutent l'activité de rénovation de notre site internet ainsi que de la présentation des membres, le tout piloté par le secrétaire du CFEB avec l'aide de notre webmestre Fabien Tessier. Les membres du CFEB ont été sollicités pour la rénovation de leur fiche dès octobre-novembre et ceux qui ont déjà répondu sont remerciés.

L'Assemblée convoque ensuite la mémoire des collègues disparus : Albert Failler, décédé le 16 mai 2024 ; Anthony Cutler, également le 16 mai 2024 ; Françoise Micheau, le 9 juillet 2024 ; Chryssa Maltezou, le 10 janvier 2025. Une minute de silence est observée.

Une activité importante de cette année 2024-2025 fut la participation du CFEB à l'Assemblée générale Inter-Congrès d'Athènes le 13 avril 2024. Le compte rendu, rédigé par Olivier Delouis, a largement circulé et il est inutile d'y revenir en détail. Trois points seulement seront évoqués ici :

- L'approbation de l'AG pour la création de deux nouvelles commissions : Diplomatique (Giuseppe De Gregorio) et Patrimoine (Maximilien Durand). La naissance officielle se fera, comme le requièrent les statuts, lors de l'AG du Congrès de Vienne (août 2026).
- La présentation du congrès de Vienne d'août 2026.
- La présentation, sur le mandat de l'AG du CFEB, de la candidature de Paris pour le Congrès de 2031.

Parmi nos autres activités, nous avons été sollicités par le réseau Antiquité-Avenir afin de présenter le CFEB comme membre du directoire lors de l'Assemblée générale annuelle du réseau, qui s'est tenue le 23 novembre 2024. Notre Comité fait désormais partie dudit Directoire et il est représenté par notre Secrétaire qui, en cette qualité, a siégé au jury du prix Antiquité-Avenir 2025.

L'an passé, l'Assemblée générale s'était prononcée en faveur d'un retour de l'Empire byzantin dans les concours de recrutement des enseignants. Ce sera le cas, à partir de l'an prochain. En effet, la prochaine question d'histoire médiévale à l'agrégation portera sur : « Théories et pratiques du gouvernement impérial du début du VIII^e jusqu'au début du XI^e siècle : Empire byzantin, monde islamique, Occident latin ». Elle est portée par Emmanuelle Tixier du Mesnil (Paris-Nanterre) et Annick Peters-Custot (Nantes). Elle sera publiée en mars. On y revient plus bas.

3. Rapport de la trésorière et quitus

On se reportera au document joint élaboré par Marie-Hélène Blanchet, notre trésorière, où figurent nos revenus et nos dépenses. Les cotisations sont rentrées cette année de manière satisfaisante (3600 euros) et les produits financiers ont représenté 644 euros. Surtout, nous avons été très heureux, pour marquer les 10 ans de son éméritat, de recevoir une donation exceptionnelle de Denis Feissel à hauteur de 1 000 euros, et l'ensemble de notre communauté le remercie chaleureusement pour sa générosité. Le confortable montant amassé dans nos comptes servira bien entendu largement en 2026 à appuyer le déplacement de nos étudiants et jeunes chercheurs au Congrès international des études byzantines de Vienne.

On signale aussi que l'AIEB a accepté de prendre en charge en 2024 une partie des frais de déplacement du Secrétaire du CFEB pour la réunion inter-congrès, car ce Secrétaire est aussi secrétaire de séance des assemblées générales de l'AIEB. Nous remercions la Trésorière de

l'AIEB, Béatrice Caseau, présente dans la salle, pour cet appui. Les comptes du CFEB sont approuvés et le quitus est donné à la Trésorière à l'unanimité.

4. Élection de nouveaux membres

10 nouveaux membres sont présentés aux suffrages de l'Assemblée générale : Beuseroy, Jacques ; Chronopoulou, Maria ; Lerou, Sandrine ; Metzger, Matthias ; Mossakowska-Gaubert, Maria ; Nechaeva, Ekaterina ; Pagès, Paule ; Picciola, Thomas ; Rouxpetel, Camille ; Varaine, Nicolas. Le bureau se réjouit du fait que les dossiers contenant les lettres de motivation et de recommandation ont été téléchargés par près de 85 membres, ce qui dispense de présenter longuement les candidats.

Le Bureau s'oppose cependant à une pratique qui a été constatée pour la première fois cette année : une lettre de recommandation unique signée par deux parrains/marraines. L'an prochain, nous n'accepterons que les dossiers portés par deux lettres bien distinctes.

Bastien Dumont et François Pacha-Miran procèdent au dépouillement. Sur 58 votes exprimés, 56 se prononcent en faveur de la totalité de la liste et seuls 2 excluent l'un des noms. Entrent ensuite dans la salle plusieurs des nouveaux membres élus : Jacques Beuseroy, Maria Chronopoulou, Sandrine Lerou, Maria Mossakowska-Gaubert, Ekaterina Nechaeva, Thomas Picciola.

5. Budget et fixation de la cotisation annuelle

Marie-Hélène Blanchet, notre Trésorière, présente le budget pour l'année 2025. Comme d'habitude, il faut mettre de côté le fonds Zacos (1 776,31 €) pour le financement de travaux sigillographiques et le fonds du Labex RESMED destiné à la publication d'un ouvrage de Ioanna Rapti (4 000 €). On se référera au document joint. L'année 2025 sera très calme, la seule nouveauté étant constituée des frais de refonte du site internet prévus pour 1920 euros.

La santé du CFEB est aussi liée au dynamisme des membres, notamment des plus jeunes (cette année représentant sans doute la plus grande affluence depuis longtemps), et à l'augmentation du nombre de cotisations. C'est pourquoi ladite cotisation est maintenue à 40 euros. Si des membres ont oublié de régler leur cotisation pendant plusieurs années, la Trésorière propose que le paiement d'un forfait de deux années (soit 80 euros) suffit à réintégrer la communauté. Le dispositif sera cependant réévalué chaque année.

6. Site internet du site CFEB et base *Typika*

Olivier Delouis et Fabien Tessier, notre webmestre venu de Montpellier, rappellent que le mandat confié par la précédente Assemblée générale était de moderniser et dynamiser le site du CFEB (<https://www.cfeb.org>). Fabien Tessier a assuré l'essentiel du travail technique et il présente ses résultats.

Lors de la mise à jour du site, il est apparu que l'hébergeur imposait le passage à PHP 8, ce qui a nécessité une migration complexe des bases de données. Cette opération a entraîné l'arrêt de la base *Typika*, dont le code, non révisé depuis plus de quinze ans, n'est plus compatible. La base doit être entièrement reprogrammée par un développeur professionnel et ce n'est pas du ressort d'un simple webmaster. La base *Typika* est un outil majeur pour la recherche ; son indisponibilité pose problème, car elle est citée dans de nombreuses publications. La base n'a actuellement plus d'ancrage institutionnel : auparavant hébergée à l'Université de Fribourg, elle repose désormais sur le CFEB sans soutien dédié. Une demande de financement sera déposée par l'équipe Monde byzantin de l'UMR 8167 mais aucun devis n'est encore disponible.

Le nouveau site du CFEB a été mis en ligne. Il offre une meilleure visibilité internationale,

notamment via les notices individuelles des membres. Les thèses dirigées par les membres ont également été mises à jour. Le site reste perfectible : les membres sont invités à signaler les bugs et à transmettre leurs informations pour les notices. Un point budgétaire est soulevé concernant la maintenance technique du site. Actuellement, le travail est assumé bénévolement par Fabien, mais la charge est importante et nécessite un suivi régulier pour éviter les pannes liées aux mises à jour. La proposition est faite de créer une ligne budgétaire annuelle pour financer un forfait de maintenance confié à un webmestre désigné. L'Assemblée générale est consultée et vote pour, à l'unanimité.

Enfin, il est rappelé que les procès-verbaux des AG sont publiés en ligne sur le site par choix de transparence, mais sans les documents financiers. Il est suggéré de ne mettre en ligne les PV qu'après validation formelle par l'AG.

7. Informations concernant le Département des arts de Byzance et des chrétientés en Orient du musée du Louvre

Maximilien Durand fait ensuite lecture d'une importante note d'actualité sur le Département des arts de Byzance et des chrétientés en Orient du musée du Louvre, dont voici une version légèrement abrégée :

« L'année 2024 a été une année particulièrement riche et dense. Vous vous souvenez que le département a été officiellement créé par décret le 3 octobre 2022. L'année 2023 a été consacrée à la mise en place de l'équipe, des projets, du programme scientifique et culturel, ainsi qu'au décroisement des collections. En 2024, l'activité a été extrêmement intense, notamment avec le lancement du concours international d'architecture et de muséographie, grâce auquel nous avons pu sélectionner la structure chargée de l'aménagement des galeries permanentes du Louvre, au sein de l'aile Denon. Ces nouveaux espaces seront en connexion avec les départements des Antiquités grecques, étrusques et romaines, des Arts de l'Islam, ainsi qu'avec les départements modernes occidentaux de peinture et de sculpture. L'objectif consiste à présenter la civilisation byzantine et les chrétientés orientales comme un maillon essentiel, longtemps manquant, dans le récit proposé par le Louvre.

Ce projet, qui porte sur plus de 3000 m², est d'une ampleur considérable. (...) L'ouverture est prévue pour le premier trimestre 2028.

Les travaux ont déjà commencé, car il faut préalablement déménager et réaménager les espaces concernés. (...)

L'année 2024 a également été marquée par l'organisation de nombreux événements destinés à promouvoir les activités du département. Plusieurs conférences archéologiques ont été programmées à l'Auditorium du Louvre, qui compte 450 places. Nous avons invité nos collègues italiens de l'Istituto Papirologico « Giorgio Vitelli » de Florence pour présenter les fouilles en cours sur le site d'Antinoé, un ensemble central dans nos collections. Nous avons également accueilli René Elter, archéologue responsable des fouilles du monastère Saint-Hilarion à Gaza, afin d'exposer la situation depuis le 7 octobre dernier.

Nous avons aussi convié des collègues du ministère grec de la Culture et des Euphories pour présenter, le 19 février prochain, l'état du patrimoine byzantin grec face aux changements climatiques et plus particulièrement aux incendies. Vous êtes bien sûr tous chaleureusement conviés à cet événement. Une table ronde a également été organisée sur le thème « Musées et patrimoine face à la guerre », en collaboration avec des spécialistes ukrainiens, lituaniens et polonais.

Nous avons en parallèle préparé ou accueilli plusieurs expositions. Une exposition d'icônes venues d'Ukraine, prêtées par le Musée national des arts Bohdan et Varvara Khanenko de Kiev, est actuellement présentée au Louvre. Il s'agit principalement d'icônes post-byzantines, tandis

que les icônes plus anciennes provenant du monastère Sainte-Catherine du Sinaï avaient été exposées auparavant. Des œuvres post-byzantines sont aussi présentées au Louvre-Lens, dans la Galerie du Temps entièrement renouvelée et inaugurée le 4 décembre dernier. Une exposition aura lieu en septembre prochain au Musée national des arts de Yerevan, en Arménie : pour la première fois, des chefs-d'œuvre du Louvre y seront présentés en dialogue avec les collections arméniennes. Cette initiative s'inscrit dans un partenariat durable avec le Musée national d'archéologie de Yerevan et prépare le dépôt de quarante objets emblématiques de la culture arménienne dans notre parcours permanent.

En 2024, nous avons également mené une campagne de fouilles en Égypte sur le site du monastère de Baouit, le seul chantier archéologique français maintenu cette année. Cette campagne était essentielle : elle a permis de préciser les limites de la nécropole proche des églises et, surtout, de reprendre la fouille de l'église sud. Parmi les trois églises du site (église nord, grande église, église sud), seule cette dernière n'avait pas encore fait l'objet d'une fouille systématique depuis le début du XX^e siècle. C'est aussi la seule dont le vocable reste inconnu, contrairement aux deux autres identifiées grâce aux inscriptions récemment mises au jour. Or l'église sud est celle présentée dans nos salles : il est donc indispensable de renouveler la muséographie en fonction des résultats archéologiques. L'église exposée jusqu'ici était en fait un montage de l'église nord et de l'église sud, élaboré avant la reprise des fouilles. La prochaine campagne démarre dans une semaine et demie, avec la participation d'Elena Rochard. Nous nous réjouissons que les fouilles puissent se poursuivre en 2025 malgré un contexte sécuritaire complexe en Moyenne-Égypte.

En 2024, la documentation du département s'est enrichie de dons majeurs. Nous avons reçu l'ensemble des relevés architecturaux réalisés par l'architecte collaborant avec le père Jules Leroy lors de la mission du Tur Abdin entre 1967 et 1969, ainsi que deux maquettes documentant ces églises. Nous avons également reçu un exceptionnel fonds de 18 000 clichés couvrant les traces matérielles de l'ancien royaume de Cilicie, constitutif d'une photothèque de tout premier ordre.

Cette année a également marqué le lancement des chantiers de restauration des œuvres destinées à être présentées dans le futur parcours permanent, notamment les 460 blocs sculptés de Baouit, actuellement en cours de nettoyage et d'analyse, afin d'étudier les traces de polychromie.

Nous avons poursuivi le transfert de gestion des collections depuis les sept autres départements du Louvre vers notre département nouvellement créé : près de 20 000 œuvres ont été transférées à ce jour. Nous avons également procédé au récolement des dépôts en région, pour la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine. Près de 8000 œuvres y sont déposées, principalement des envois de l'État issus des fouilles d'Antinoé, matériel dispersé immédiatement après les fouilles et resté jusqu'ici largement inexploité. Nous proposons aux institutions concernées de mettre fin à ces dépôts si elles le souhaitent, afin de rassembler les ensembles et permettre une véritable « archéologie de l'archéologie ». Plusieurs musées ont déjà accepté, notamment les musées des Beaux-Arts de Rennes, d'ethnographie et d'Aquitaine à Bordeaux. Ces ensembles substantiels rapatriés au Louvre permettent désormais une vision plus cohérente du site de Baouit.

L'année 2024 a également été historique et décisive en matière d'acquisitions. Nous avons obtenu plusieurs pièces majeures : une icône sculptée du XV^e siècle provenant de Rostov-la-Grande. Nous avons reçu par don un ensemble de 362 dessins de Jules-Paul Gérard, dessinateur employé par Émile Guimet pour documenter les fouilles d'Antinoé, ainsi que six textiles provenant du même site. Nous avons acquis lors de la vente de la collection Nicole et Jean-Michel Thierry un encensoir publié dès 1939 par Jerphanion. À cette même vente, nous avons acquis un moule à eulogie en stéatite du Xe siècle, destiné à produire des médailles de pèlerinage pour saint Siméon Stylite le Jeune, sur le Mont Admirable.

Nous avons reçu en donation une très belle icône représentant une pietà de l'école italo-crétoise, proche d'Andreas Pavius et de Nicolas Zafouris, offerte par la famille Jolivet. Nous avons également acquis une importante collection de soixante-dix icônes russes, peintes à la tempera ou en métal pour les voyages.

Enfin, nous avons finalisé l'acquisition de la totalité de la collection Abou Adal, une collection d'icônes extrêmement renommée comprenant 272 œuvres grecques, crétoises, et melkites. La collection comprend aussi des icônes de Jérusalem, des icônes roumaines (dont la seule icône signée du fondateur de cette école), ainsi que des icônes russes. Grâce à cet ensemble, la collection du Louvre est passée d'environ quarante icônes portatives à près de quatre cents.

Pour célébrer cette acquisition historique, nous organisons, en partenariat avec le Collège de France et l'École du Louvre, trois journées de colloque international les 7, 8 et 9 avril, consacrées aux icônes post-byzantines. Trois axes seront abordés : historiographie, histoire matérielle et perspectives de recherche.

En 2024, nous avons également finalisé plusieurs publications qui paraîtront très prochainement : le dossier documentaire de Pessuntios de Coptos, un ensemble papyrologique majeur ; le premier volume des comptes rendus de fouilles de Baouit, qui inaugure une série de publications biennales ; ainsi que la préparation du catalogue des icônes portatives du Louvre et du catalogue des manuscrits littéraires coptes de la collection.

Enfin, la formation des étudiants à l'École du Louvre en master et les recherches post-doctorales soutenues accompagnent les activités du Département. »

8. Information sur l'implication de membres du CFEB dans des projets pluri-annuels

Les membres du CFEB ont été lauréats de plusieurs projets financés en général sur 5 ans. Trois projets ont été obtenus. D'abord, un grand projet dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt SHS intitulé Sphinx, sur les sciences du patrimoine, dans lequel les byzantinistes sont représentés à divers niveaux, soit comme porteurs d'axe, soit comme correspondant scientifique du CNRS au sein de ce projet. On signalera aussi, du côté des Grands projets de recherche de PSL, le succès du projet *Les Fabriques de l'Antique* (FAn), où Vassa Kontouma, membre du CFEB, porte avec d'autres membres la voix des byzantinistes et des post-byzantinistes. Enfin, Béatrice Caseau a obtenu avec succès l'équivalent d'un nouveau Labex consacré aux circulations médiévales intitulé *MeCir*, financé par l'Alliance Sorbonne Université. Mentionnons également Camille Rouxpetel, nouvelle membre du CFEB, qui a obtenu un important projet ERC intitulé *ChrIs-Cross*, consacré aux communautés chrétiennes de Jérusalem à partir des sources conservées par les différents patriarchats et la custodie franciscaine (consolidator grant).

9. L'agrégation d'histoire 2025-2026

La prochaine question d'histoire médiévale pour l'agrégation externe d'histoire, à partir de 2025, portera sur le thème suivant : « Théorie et pratique du gouvernement impérial du début du VIII^e siècle au début du XI^e siècle : Empire byzantin, monde islamique et Occident latin ».

Annick Peters-Custot précise qu'il s'agit d'une question d'histoire comparée portant sur les formes et les pratiques du pouvoir impérial dans trois espaces culturels. Pour le monde byzantin, le point de départ chronologique retenu est l'année 717, marquée par l'échec du siège arabe de Constantinople et l'avènement de Léon III l'Isaurien. Dans le monde islamique, cette période correspond à une réorientation progressive de la politique califale qui conduit à l'avènement de la dynastie abbasside et à la fondation de Bagdad vers 750. Du côté de l'Occident latin, l'entrée dans la période retenue correspond aux décennies de maturation qui précèdent le couronnement

impérial de Charlemagne en 800. Pour la clôture chronologique, la mort de Basile II constitue un terminus pertinent pour l'Empire byzantin, tandis que pour l'Occident, la fin de période correspond à la mort d'Otton III. Enfin, dans le monde islamique, la crise du califat fatimide du Caire sous le règne complexe d'Al-Hâkim fournit également un repère terminal approprié.

Une discussion s'engage sur le lien éventuel entre le programme de l'agrégation et celui du CAPES au moment où une importante réforme bouleverse la chronologie du concours pour les futurs professeurs certifiés.

10. Organisation du Congrès de Vienne (2026)

La discussion s'ouvre sur l'organisation du congrès international de Vienne (AIEB). Béatrice Caseau, intervenant au titre de trésorière de l'Association internationale des études byzantines (AIEB), indique que le site web du congrès n'est pas encore opérationnel mais que le président du comité d'organisation, Andreas Rhoby, annonce une ouverture prochaine du site, accompagnée de l'appel à communications libres (communications individuelles ou de groupe). Échéances : date limite pour l'envoi des propositions de communications et de posters : 15 avril 2025 ; décisions du comité d'organisation : au plus tard le 15 mai 2025. Inscriptions et tarifs : early Bird : du 15 mai au 31 décembre 2025, tarif normal : 270 €, étudiants : 130 €. À partir du 1^{er} janvier 2026 : tarif normal 350 €. L'université et la Ville de Vienne ont confirmé leur soutien financier et institutionnel, ce qui assure la tenue du congrès. Plusieurs événements scientifiques et culturels associés sont prévus : exposition de manuscrits et de papyri de la Bibliothèque nationale autrichienne ; application permettant de repérer des objets « of Byzantine interest » dans les musées et la ville ; des concerts de musique chorale. Sur le plan de l'AIEB, Béatrice Caseau signale des difficultés récurrentes liées au site web de l'Association internationale, en discussion depuis près d'un an. Les ressources de l'AIEB sont en grande partie destinées à soutenir les congrès et à financer des bourses pour jeunes chercheurs. Dans le cas de Vienne, le comité autrichien ayant trouvé des financements locaux importants, il a peu sollicité l'AIEB, ce qui laisse davantage de marge pour ces bourses. Reste à définir le mode de distribution (l'expérience précédente a montré des complications bancaires et logistiques).

11. Informations sur la candidature de Paris

Le bureau du CFEF présente ensuite un texte de réflexion sur la structuration des futurs congrès internationaux et sur la candidature de Paris pour 2031. Parce que la candidature ne sera officiellement rendue publique qu'en 2026, le PV ne reproduit pas ce texte qui n'a pas encore vocation à circuler.

Un débat s'engage. Certains insistent sur la dimension diplomatique et inclusive des grands congrès, qui offrent à des communautés scientifiques périphériques ou émergentes (par exemple en Chine) une visibilité importante. D'autres soulignent que malgré l'ouverture, certains comités nationaux ne font que peu de propositions, tandis que la croissance du nombre de byzantinistes impose de réfléchir à la volumétrie et aux critères d'accès. La question du financement (Cécile Morisson) et de la disponibilité des locaux parisiens (universités, Collège de France, autres établissements) sont également jugées cruciales. À l'issue de ce débat stimulant sur cette institution essentielle pour notre discipline un vote est organisé. « Faut-il présenter la candidature de Paris pour 2031 conformément à la décision de l'AG 2024 » : une large majorité renouvelle son soutien. La réflexion sur la nature du projet, congrès "réformé" ou congrès au format traditionnel, sera abordée dans un futur proche.

12. Questions diverses

Marie-Hélène Blanchet intervient pour signaler qu'en août 2025 se tiendra à Paris le Congrès international des études slaves. Ce sera la première fois que cette manifestation aura lieu dans un pays non slave. Comme le congrès se déroulera à Paris, plusieurs d'entre nous, qui travaillons également sur des questions slaves ou en lien avec le monde slave, ont souhaité y être impliqués. Elle a ainsi proposé une table ronde sur l'apport de la byzantinologie aux études sur les Slaves du Sud, proposition qui a été retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée rejoint le pot proposé dans le hall d'accueil de l'INHA.

À Orléans, ce 12 janvier 2026,



Olivier Delouis
Secrétaire du CFEB